

# Cantal → L'actu

## → INDISCRÉTIONS

**INTERCOMMUNALITÉS.** Les élus de communes et d'intercommunalités ont, pour certains, peu goûté les décisions de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), qui a débattu sur les amendements et donné un avis favorable à la nouvelle carte proposée pour que le Cantal soit formé de six intercommunalités. « La CDCI, composée d'élus représentant leurs collègues des communes et intercommunalités, retoque toutes les propositions ou amendements présentés et retient dans sa version initiale le projet de l'administration... alors que plus de la moitié des conseils municipaux avait refusé ce schéma », constate un maire. Pour un autre élu, les prochains conseils municipaux et intercommunaux devront trancher : soit entrer en rébellion... soit commencer à plancher sur les fusions. ■

**INTERCOMMUNALITÉS (2).** Teissières-les-Bouliès a bien été à l'origine de la communauté Haute-Châtaigneraie il y a trente ans, intercommunalité qui a disparu en 2009. À cette époque Teissières, Prunet et Leucamp ont fait le choix de rejoindre Montsalvy. « Doit-on s'en excuser ? », interroge Yves Coussain, maire de Teissières-les-Bouliès, commune qui souhaite aujourd'hui rejoindre la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba) plutôt que d'intégrer l'intercommunalité qui naîtra de la fusion des quatre collectivités de La Châtaigneraie. Une demande qui a suscité des commentaires lors de la CDCI. Au point de vue « historique » de la commission, la municipalité de Teissières-les-Bouliès répond « bassin de vie » et « découpage administratif », puisque les communes du canton de Vic seront rattachées à la Caba... sauf Teissières. ■

**INTERCOMMUNALITÉS (3).** Le député Alain Calmette, membre de la commission départementale de coopération intercommunale, s'est réjoui de l'adoption du schéma présenté par le préfet qui verra le Cantal passer de dix-huit à six intercommunalités. « Partout en France, le même phénomène est en cours. Le nombre de régions a été divisé par deux pour avoir les moyens de leurs nouvelles responsabilités, le nombre d'intercommunalités sera divisé par deux ou trois selon les départements pour mieux répondre aux besoins des bassins de vie et de leurs habitants. C'est à une véritable révolution territoriale silencieuse à laquelle nous assistons », a-t-il écrit avant de lancer un pari : « Aucun gouvernement de gauche, de droite ou du centre ne reviendra dessus ». ■

**BARRAGE.** Initialement prévue pour le 22 février, la remise en place de la vanne de fond du barrage-usine de Saint-Étienne-Cantalès n'aura finalement lieu qu'au mois d'octobre (*notre édition du 18 novembre 2015*). La faute au niveau d'eau actuellement trop haut, qui fait que la retenue ne peut pas être abaissée. « Mais l'absence de cette vanne, qui est le moyen le plus rapide pour vider entièrement le lac en cas de nécessité, ne change rien quant à la sécurité du barrage et à son exploitation », explique-t-on du côté EDF, qui en profitera, cet automne, pour inspecter la structure du barrage à l'aide d'un robot sous-marin. ■

**LÉGENDAIRE.** C'est une tradition. À chaque sortie de buron du vin *La Légendaire*, une douzaine de personnes sont intronisées au sein de la Confrérie de La Légendaire, qui accueille cette année un nouvel échelon, Grand chevalier de la confrérie (où ont été élevés Gérard Klein, Philippe Faure-Brac et Pascal Gayraud). La sortie du millésime 2014 n'a pas dérogé à la règle. Ont fait leur entrée au sein de la Confrérie : Philippe Mure (Le Quartier Latin, à Vichy), Véronique Vigouroux (Les Genêts d'or, à Mandailles), Patrick

Lagnes (Au déjeuner de Sousceyrac, dans le Lot), Mathilde Bony (Le Relais de Turlande, à Paulhenc), Catherine Cherbetian (Le Grand hôtel de la Poste, à Massiac), Jean-Marc Vindrié (Le Saint-Joseph, à Saint-Eloi-les-Mines), Mounia Briya (co-fondatrice du Cercle des filles à fromages), Richard Kelley (importateur de vin anglais), Benoît Gibert (chef cuisinier à la préfecture d'Aurillac), Jean-Pascal Andrieu (intendant auprès de la présidence de l'Assemblée nationale) et Julien Lécarré (intendant au ministère de l'Éducation nationale). ■

**C'EST MIEUX AVEC LA GRANDE RÉGION.** Le député et conseiller départemental socialiste Alain Calmette apprécie de voir que « les contempteurs de la loi NOTRe qui n'avaient pas de mots assez durs contre les nouvelles régions commencent à considérer que notre département peut en tirer des opportunités majeures, se félicitent de la puissance financière de la région Auvergne-Rhône Alpes et considèrent que cette nouvelle région peut plus et mieux répondre aux besoins du Cantal que l'ancienne ». Un message sans doute adressé à Vincent Descœur (président LR du conseil départemental) qui ne cache pas que le Cantal à plus à attendre de Lyon que ce qu'il a reçu de Clermont lorsque l'ancienne région était dirigée par le socialiste René Souchon. ■

## Tourisme

Initié par Serge Pilicer, qui avait lancé le concept de Ruralitic, le carrefour mondial du tourisme du futur se tiendra les 19 et 20 mai, dans le Cantal. Autrement intitulé « Les entretiens de Vixouze », cette première édition accueillera de nombreux décideurs, experts et personnalités (200 à 300 personnes sont attendues) qui parleront par exemple de tourisme spatial, virtualité numérique, voyage sans déplacement, slow tourisme, hébergement et transports du futur, sécurité des personnes, mutations énergétiques... ■

**BONUS.** En Auvergne, la part de la Région dans le prix de la carte grise était de 45 euros par cheval fiscal alors qu'en Rhône-Alpes, elle était fixée à de 43 euros. Finalement, l'harmonisation profitera aux Auvergnats, Laurent Wauquiez ayant décidé pour 2017 d'aligner les tarifs vers le bas, à 43 euros pour tout le monde. ■

**PÉTANQUE.** C'est officiel, les pétanqueurs de haut niveau auront rendez-vous à Ytrac une semaine plus tôt que l'an passé. En effet, le 27<sup>e</sup> national de pétanque d'Ytrac aura lieu le week-end du samedi 16 et dimanche 17 juillet. L'occasion d'admirer le trophée du sportif cantalien CDOS-Groupama, attribué au Pétanque Ytrac Club pour l'organisation parfaite de cette seule compétition cantalienne de ce niveau. Les "pieds tanqués" comme Fazzino, Quintais, Radnic, Georget, Schopp ou Colombet-Papon, ont disputé cette épreuve de renom créée en 1990, par Gilbert Laden. ■

**TERANA.** Les laboratoires publics départementaux du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de la Loire (qui ont des compétences dans les domaines de l'analyse vétérinaire, biologique, alimentaire, de l'eau, de l'environnement et de la métrologie) se sont unis pour former Terana, avec le groupement vétérinaire du Puy-de-Dôme. Le groupement d'intérêt public Terana est présidé par Céline Charriaud, vice-présidente du conseil départemental du Cantal. ■

**SPORT SANTÉ.** Deux Aurillacois ont été invités, ce week-end, au salon mondial body fit-

## Une identité visuelle pour le Puy Mary



Le grand site Puy Mary vient de dévoiler un autocollant avec un graphisme qui pourrait devenir le visuel du site emblématique du Cantal. Un projet de produits dérivés avec ce logo pourrait d'ailleurs prendre forme dans les prochaines semaines. ■

ness pour intervenir lors de deux conférences et représenter le « sport santé ». Chloé Picart et Christophe Fontanel sont à la tête, à Aurillac, de la salle Coréo concept qui est labellisée « sport santé ». Ils sont tous les deux diplômés d'État dans les métiers de la forme et spécialisés dans la santé (diplôme « cancer et qualité de vie », éducateur thérapeutique et éducateur médico-sportif). ■

**POSTE.** Bernard Delcros a rencontré le PDG du groupe La Poste, Philippe Wahl, pour lui faire part de ses inquiétudes quand aux fermetures et restrictions d'horaires des bureaux dans le département. Il lui a proposé la mise en œuvre de démarches de contractualisation sur trois ans, afin d'associer les élus locaux autour d'objectifs clairement identifiés. Sensible à ces arguments, le PDG serait prêt à engager un travail en commun. Le Cantal pourrait ainsi devenir un département pilote en France pour expérimenter ce projet qui pourrait être intégré au schéma départemental d'accès aux services au public. ■

**RD 120.** Les travaux sur le RD 120 (près de Laroquebrou), avec un partenariat public privé (PPP), avaient débouché, à l'heure du choix des entreprises pour réaliser ce programme, sur des tensions entre le Conseil départemental et l'entreprise Matière qui n'avait pas été retenue. Aujourd'hui, la collectivité départementale s'appuie sur le rapport de la chambre régionale des comptes pour clore cet épisode puisque l'institution déclare dans son rapport : « L'offre économique la plus avantageuse a été désignée ». Pas sûr que cela suffise à réchauffer les relations entre Vincent Descœur et Philippe Matière. ■

**RÉGION.** Dès la création de la nouvelle région, le Cantal a voulu se faire connaître (avec des opérations médiatiques et économiques tournées vers Lyon) et avancer sur une contractualisation avec des aides spécifiques pour le département. Honoré que Laurent Wauquiez, le président de la Région, ait fait son premier déplacement officiel dans le Cantal, le conseil départemental a aussi eu la visite, la semaine passée, du directeur général des services de la région Guillaume Boudy pour discuter de ce contrat entre le Cantal et la Région. Routes, ligne aérienne, économie, enseignement universitaire, agriculture, festival de théâtre de rue, Stade

Aurillacois figurent dans les ébauches de ce contrat dont les derniers arbitrages sont attendus. Avec l'espoir que ce contrat soit validé par le conseil départemental le 8 avril et par le conseil régional le 14 avril. D'autres territoires regardent avec intérêt et envie ce que le Cantal est en train de réaliser... ■

## France périphérique

Le conseil départemental du Cantal se réunira le 8 avril en séance extraordinaire. Deux invités de marque seront présents à cette occasion. Un représentant du cabinet Klopfer qui viendra faire un point de prospective financière devant les élus et Christophe Guilluy, géographe, spécialiste des collectivités locales, qui se déplacera dans le Cantal pour exposer son concept de « La France périphérique ». ■

**HÔPITAL.** Le décret du 17 février 2015 prévoit les modalités dérogatoires de financement des activités de soins des établissements de santé répondant à des critères d'isolement géographique. « Avant même qu'il ne soit publié, deux établissements hospitaliers du Cantal ont pu en bénéficier. C'est original ! En revanche, le centre hospitalier d'Aurillac, le plus isolé géographiquement, s'est vu refuser ce financement. Depuis, on nous a fait savoir que la réponse pourrait être positive. Quelle est la position définitive du ministère ? » A sa question, le sénateur Jacques Mézard a obtenu une réponse de Ségolène Neuville, secrétaire d'État auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé : « L'hôpital d'Aurillac a connu une accentuation soudaine de son déficit, qui a atteint 3 millions d'euros en 2015 malgré une aide exceptionnelle de 800.000 euros. Dès 2014, l'ARS a conclu avec cet hôpital un contrat de stabilité budgétaire. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 a corrigé le modèle pour le financement des activités isolées, fixant des critères précis et transparents : isolement géographique, mais aussi niveau d'activité. L'hôpital d'Aurillac n'était pas éligible. Néanmoins, il a reçu à titre dérogatoire une subvention d'accompagnement de 360.000 euros fin 2015, qui pourra être reconduite par l'ARS en 2016. La nouvelle configuration de l'ARS Auvergne-Rhône Alpes n'impactera pas le soutien et l'attention des pouvoirs publics. » Jacques Mézard a qualifié la réponse « de très administrative » tout en précisant que « les finances du centre hospitalier d'Aurillac sont globalement saines. Toutefois, le traitement de l'isolement géographique est injuste ». ■

**HÔPITAL BIS.** Le chiffre avancé par Ségolène Neuville devant les sénateurs n'est pas tout à fait à jour. Après avoir atteint 4,3 millions d'euros (sans compter l'aide de l'ARS) en 2013, le déficit de l'hôpital d'Aurillac a été ramené en 2015 à 2 millions d'euros (déficit prévisionnel). Selon la direction, le déficit réel serait même passé sous la barre des 2 millions d'euros. En 2014, le centre hospitalier Henri-Mondor a signé avec l'ARS un contrat de stabilité budgétaire qui prévoit le retour à l'équilibre en 2017. ■

**TOUR.** Semaine après semaine, le passage du Tour de France dans le Cantal se précise. Vendredi, le réalisateur de l'émission « Village départ » était à Arpajon-sur-Cère, pour réfléchir au lieu d'installation du plateau de télévision. Autre village départ, celui des sponsors : comme le Département, la ville d'Arpajon y disposera d'un stand, peut-être commun avec celui de la Caba, et de seize accréditations. « Il va y avoir des déçus, ce n'est même pas assez pour tous les conseillers municipaux », regrettait le maire Michel Roussy, jeudi, en conseil municipal. ■